

FLEXTILE LTD
FICHE SIGNALÉTIQUE
FS LIANT HAUTE PERFORMANCE POUR MORTIER DE FINITION

NOM DU FABRICANT: <u>ONTARIO</u> 121-30th Street, Etobicoke, ON. M8W 3C1 Tel: (416) 255-1111 FAX: (416) 255-1729 EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE	FLEXTILE LTD. <u>QUEBEC</u> 555, Rue Locke Ville St. Laurent, QC H4T 1X7 Tel: (514) 345-6666 FAX: (514) 345-8825 APPELER CANUTEC (613) 996-6666	<u>BRITISH COLUMBIA</u> 2829 Lake City Way Burnaby, BC V5A 2Z6 Tel: (644) 420-4914 FAX: (604) 420-0936
--	---	---

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

IDENTIFICATEUR DU PRODUIT... USAGE DU PRODUIT..... CLASSIFICATION DU SIDMUT....	FS LIANT HAUTE PERFORMANCE POUR MORTIER DE FINITION MORTIER DE RÉPARATION OU DE FINITION À MÛRISSEMENT RAPIDE DES SURFACES DE BÉTON. D2A - E
--	---

INGRÉDIENTS DANGEREUX

NOM CHIMIQUE	CONCENTRATION	NUMERO CAS	OSHA (PEL)	ACGIH (TLV-TWA)
CIMENT PORTLAND	10-25%	65997-15-1	15mg/m ³	10 mg/m ³
CIMENT FONDU	30-70%	65997-16-2	15mg/m ³	10 mg/m ³
CARBONATE DE CALCIUM	5-15%	1317-65-3	5mg/m ³	10 mg/m ³
GYPSE	10-30%	13397-24-5	15mg/m ³	10 mg/m ³

Ce produit contient des produits chimiques connus à l'état de la Californie pour causer le cancer, des défauts de naissance ou d'autre toxicité reproductrice.

Tous les ingrédients sont listés aux États Unis sous l'inventaire du TSCA, et, au Canada, dans la liste DSL

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE..... ODEUR ET APPARENCE..... SEUIL DE L'ODEUR..... TENSION DE VAPEUR..... TAUX D'ÉVAPORATION..... POINT DE CONGÉLATION..... COV CALCULÉ	POUDRE POUDRE ROSE GRISÂTRE, ODEUR DE CIMENT. N/D N/D N/D N/D 0 gm/L	DENSITÉ..... DENSITÉ DE LA VAPEUR..... POINT D'ÉBULLITION..... pH.....	1.2 - 1.6 N/D N/D 12 (APPROX)
--	---	---	--

RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

CONDITION D'INFLAMMABILITÉ..... MOYENS D'EXTINCTION..... POINT D'ÉCLAIR ET MÉTHODE DE DÉTERMINATION... SEUIL MAXIMALE D'INFLAMMABILITÉ..... SEUIL MINIMALE D'INFLAMMABILITÉ..... TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION..... CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ..... DANGERS INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION	STABLE LE PRODUIT NE BRÛLERA PAS TANT QUE LA TENEUR EN EAU NE SERA ENTIÈREMENT ÉVAPORÉE. EAU PULVÉRISÉE, DIOXYDE DE CARBONE, POUDRE CHIMIQUE OU MOUSSE. >150 DEG C N/D N/D >150 DEG C NON INFLAMMABLE CERTAINS PRODUITS ISSUS DE LA DÉCOMPOSITION PEUVENT ÊTRE NOCIFS
RÈGLES À OBSERVER DANS LA LUTTE CONTRE LES FEUX SPÉCIAUX..... PORTER LES ACCESSOIRES ET LES VÊTEMENTS STANDARD DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE, INCLUANT UN APPAREIL RESPIRATOIRE.	

REACTIVITÉ

CONDITIONS D'INSTABILITÉ CHIMIQUE..... INCOMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES PRODUITS. CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ.....	STABLE OXYDANTS FORTS, ACIDES FORTS ET BASES FORTES N/D
---	--

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX....	MONOXYDE ET DIOXYDE DE CARBONE, OXYDES D'AZOTE ET AUTRES COMPOSÉS ORGANIQUES NON IDENTIFIÉS
POLYMÉRISATION	NE SE PRODUIRA PAS
	CONDITION À ÉVITER
	AUCUNE CONNUE

PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

LES INGRÉDIENTS DANGEREUX, SI EN CONTACT AVEC L'EAU, PRODUISENT UN NIVEAU D'ALKALINITÉ DE pH 10 A pH 12. CE NIVEAU D'ALKALINITÉ PEUT CAUSER UNE IRRITATION À LA PEAU ET AUX YEUX.

VOIES D'ADMINISTRATION: CONTACT AVEC LA PEAU, ABSORPTION CUTANÉE, CONTACT OCULAIRE, INHALATION, INGESTION.

EFFETS D'EXPOSITION AIGUË AU PRODUIT:

LE CIMENT (SEC ET HUMIDE) PEUT SÉCHER LA PEAU, PEUT CAUSER DES BRÛLURES ALKALINES, IRRITER LES YEUX ET LA VOIE RESPIRATOIRE. INGESTION PEUT CAUSER L'IRRITATION DE LA GORGE. EFFETS D'EXPOSITION CHRONIQUES AU PRODUIT:

LA POUSSIÈRE DU CIMENT PEUT CAUSER L'INFLAMMATION DU TISSU À L'INTÉRIEUR DU NEZ ET À LA CORNÉE DE L'OEIL. PEUT CAUSER UNE DERMATITE AUX PERSONNES HYPER-SENSIBLES.

CANCÉROGÉNÉCITÉ: NTP – OUI CIRC – NON OSHA – NON

MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT PERSONNEL DE PROTECTION:

UTILISER UN FILTRE À POUSSIÈRE (HOMOLOGUE OSHA) PENDANT LE BRASSAGE. METTRE UNE VENTILATION LOCALE. PORTER DES GANTS EN CAOUTCHOUC ET IMPERMÉABLES. PORTER UNE VISIÈRE OU LUNETTES DE PROTECTION AVEC ÉCRANS LATÉRAUX.

VENTILATION:

METTRE UNE VENTILATION LOCALE.

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT:

RAMASSER LES SOLIDES. ÉVITER L'ACCUMULATION DES POUSSIÈRES. ESSUYER AVEC UNE VADROUILLE OU ABSORBER AVEC UNE MATIÈRE INERTE. ENLEVER EN GRATTANT ET METTRE À LA POUBELLE.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS..... DISPOSER SELON LES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX, PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX.

MÉTHODES ET ÉQUIPEMENT POUR LA MANUTENTION:

PORTER UNE VISIÈRE OU LUNETTES DE PROTECTION AVEC ÉCRANS LATÉRAUX. ÉVITER CONTACT PROLONGÉ OU RÉPÉTÉ AVEC LA PEAU. ÉVITER D'INHALER LES POUSSIÈRES.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE.... CONSERVER DANS UN ENDROIT SEC.

RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX EN MATIÈRE

D'EXPÉDITION... NON RÉGLEMENTÉ

PREMIERS SOINS

PREMIERS SOINS PARTICULIERS À ADMINISTRER.

LAVER LA PEAU CONTAMINÉE AVEC DU SAVON ET DE L'EAU. RINCER LES YEUX AVEC BEAUCOUP D'EAU ET VOIR UN MÉDECIN. SI INCOMMODÉ PAR LES POUSSIÈRES, AMENER DANS UN ENDROIT AÉRÉ. SI L'IRRITATION PERSISTE, CONSULTER UN MÉDECIN. EN CAS D'INGESTION, VOIR UN MÉDECIN.

RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

PRÉPARÉE PAR..... CHIMISTE SPÉCIALISTE EN ADHÉSIF

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE..... (416) 255-1111

DATE DE LA PRÉPARATION..... 26 oct., 2016

Flexile Ltée n'assumera aucune responsabilité pour tort, préjudice ou dommage causée à l'acheteur ou à une tierce personne par ce produit si les mesures raisonnables de sécurité énoncées dans la fiche signalétique n'ont pas été suivies correctement. De plus, Flexile Ltée n'assumera aucune responsabilité pour tort, préjudice ou dommage causés à l'acheteur (ou à une tierce personne) si ce produit a été utilisé de façon anormale et dangereuse même si des mesures de sécurité raisonnables ont été suivies pendant l'utilisation. Finalement l'acheteur assume les risques pouvant résulter suite à des usages différents qu'il fait de ce produit.

..... Flexile Ltée.

N/D = NON DETERMINÉ